



Salah Mejri

Sorbonne Paris Cité, Paris 13
LDI UMR7187, CNRS

Audrey Roig et Dan Van Raemdonck, *Les liaisons de prédications, Langue française*, n° 182, juin 2014, Larousse, Paris.

Ce numéro de *Langue française* vient répondre à un nombre de questions pertinentes en rapport avec les cadres dans lesquels il serait adéquat de traiter les relations entre prédications : faut-il conserver les anciens cadres de la grammaire traditionnelle que sont la subordination, la coordination et la juxtaposition, ou chercher d'autres cadres théoriques permettant de rendre compte de la complexité des liaisons entre prédications ?

Pour répondre à cette question, ce numéro dresse un bilan critique de la tradition grammaticale et présente deux nouvelles approches cherchant à surmonter les difficultés pour lesquelles la tradition n'a pas de solution.

La critique de la tradition porte sur les points suivants (Audrey Roig et Dan Van Raemdonck, pages 3-9):

- l'approche dichotomique (subordination vs coordination) ou tripartite (avec la juxtaposition) sont trop rigides pour rendre compte de l'extrême richesse des modes de liaison des prédications ;
- cette approche n'a pas de réponse à toutes sortes de constructions, considérées jusque-là comme atypiques (par exemple les corrélatives du genre *Plus tu manges, plus tu grossis*) ;
- le cadre d'analyse des relations syntaxiques est la phrase ; or une telle unité ne bénéficie pas d'une définition suffisamment explicite et robuste pour rendre compte clairement des faits qui relèvent de cet espace linguistique. Issue de la grammaire scolaire (Antoine Gautier, 27-41) où les frontières entre proposition et phrase ne sont pas très nettes, le recours à cette notion pose d'autant plus de problèmes que l'oral et l'écrit ne correspondent pas toujours aux mêmes critères : prosodie d'un côté, ponctuation de l'autre et la corrélation entre les deux n'est ni systématique ni explicite ;
- une bonne partie des relations entre prédications échappent à cette approche, notamment tout ce qui dépasse le cadre de la phrase ; ce qui conduit soit à des

solutions inélégantes (« subordonnée à valeur coordonnante », H.-J. Deulofeu, 2003), soit à l'exclusion de l'étude de phénomènes très récurrents tels que les relations marquées par des marqueurs de type *ainsi que*, *de même que*, *comme*, etc. de l'espace de la syntaxe.

Pour dépasser de telles contraintes, deux nouveaux cadres théoriques sont sollicités : celui du continuum et celui de la macro-syntaxe. Le premier apporte une solution à la rigidité de la dichotomie subordination/coordination pour installer une gradation des relations entre prédications, mesurées en fonction d'un certain nombre de critères ; le second cherche « à se libérer totalement des chaînes traditionnelles » (A. Roig et Dan Van Raemdonck, page 5).

Pour l'approche du continuum, défendue notamment par C. Lehmann (1988), « les modes de liaison séquentielle paraissent (...) comme différents échelons d'une échelle d'intégration syntaxique, éventuellement doublée d'attributs sémantiques distincts » (A. Roig et Dan Van Raemdonck, page 4), l'enchâssement (critère plutôt syntaxique) et la dépendance (critère plutôt sémantique) servant d'outils d'analyse des degrés de relation entre les prédications. Les six critères que dégage C. Lehmann sont ainsi résumés par Bernard Combettes (page 124) :

- « degré d'intégration de la subordonnée ;
- point d'incidence de la subordonnée (portée sur le verbe, sur le SV, sur la phrase) ;
- perte des caractéristiques phrastiques ;
- grammaticalisation du verbe principal ;
- degré d'« entrelacement » (*interlacing*) entre les deux propositions ;
- explicitation de la dépendance (présence d'un morphème subordonnant). »

L'approche macrosyntaxique, qui se libère des cadres de la tradition, grâce notamment aux travaux sur l'oral, pour englober des cadres d'analyse autres que celui de la phrase, se décline entre trois « écoles de pensée » : celle d'Aix (Blanche-Benveniste *et al.* 1990), celle de Florence (Cresti 2000) et celle de Fribourg (Berendonner 2002, Béguelin 2002). Chacune propose un nouveau cadre d'analyse : pour la première, l'analyse se fait en termes de *noyau*, *préfixe*, *postfixe* et *suffixe* ; la deuxième opte pour ceux de *topic*, *comment* et *appendice* ; la troisième retient la notion de *période* associée à celle d'actions communicatives (A. Roig et Dan Van Raemdonck, page 5). Toutes les trois permettent d'intégrer, grâce à la notion de macro-syntaxe, plusieurs faits syntaxiques qui ne peuvent pas être intégrés dans le cadre rigide de la phrase telle qu'elle est conçue dans la grammaire traditionnelle.

Qu'il s'agisse de continuum ou de macro-syntaxe, d'approches privilégiant l'oralité, les dimensions pragmatiques ou autres, tous les contributeurs à ce numéro présentent des analyses qui tentent de renouveler l'analyse des relations entre les prédications :

- Audrey Roig et Dan Van Raemdonck (pages 11-25) montrent la complexité de la notion de subordination qui convoque les concepts de dépendance, intégration, hiérarchisation, enchâssement, rection et autonomie. Partant du critère guillaumien de l'incidence, ils réorganisent les modes de liaison syntaxique en les ramenant à « deux formes d'hypotaxe : syntagmatique (SUB+) et paradigmatique (ENCH+) » (page 138) ;
- Antoine Gautier (pages 27-41), après avoir « réévalué la pertinence de la notion de phrase », il propose « de distinguer les unités syntaxiques et graphiques avant d'interroger les rapports entre liaison de prédications et segmentation graphique » (page 139) ;
- Gilles Corminboeuf et Christophe Benzitoun (pages 43-58), inscrivant leur contribution dans une approche « non graduelle de l'intégration syntaxique » et privilégiant le concept de « rection », présentent les deux modèles d'Aix et de Fribourg ;
- José Deulofeu (pages 59-74), optant pour l'approche macrosyntaxique distingue « deux modes de liaison entre séquences linguistiques : le mode par intégration de la séquence dans la structure grammaticale d'une séquence plus large et le mode par insertion de la séquence au cours de la production en temps réel de l'énoncé » (page 139), l'insertion ne tenant pas compte de « la structure en constituants de la séquence hôte » (idem) ;
- Silva Adler (pages 75-90) revisite les constructions hypothétiques sans *si* (et avec *et*) pour confronter, à ce propos, les « théories reposant sur un mismatch syntaxe/sens aux solutions macrosyntaxiques » (page 139). Elle aboutit à la conclusion que le recours à ce type d'hypothétiques est motivé par « un effet de concrétisation imminente du conséquent » (idem) ;
- Pascale Hadermann et Michel Pierrard (pages 91-106) décrivent « l'opérationnalité du schème corrélatif pour la description de liaison prédicationnelle par les proformes en *qu-* en français moderne » (page 139) ;
- Claude Muller (pages 107-121) « montre deux types de liens entre propositions non finies grammaticalement indépendantes et leur contexte : lien interphrasique pour les infinitives et lien intraphrasique pour les participiales. La différence tient aux propriétés lexicales distinctes des têtes verbales non finies » (pages 139-140) ;
- Bernard Combettes (pages 123-136) se fixe pour objectif de « déterminer le statut syntaxique de certaines propositions circonstancielles placées en tête d'énoncé en ancien français », notamment pour « évaluer leur position sur le continuum allant de la parataxe à l'hypotaxe » (page 140).

La diversité des contributions, qu'elles portent sur les positions théoriques générales ou sur l'étude particulière de certains faits à l'aune des cadres méthodologiques choisis, représentent incontestablement un apport au débat général qui concerne l'enchaînement prédicatif. Toutefois, il est regrettable que la notion de prédicat ou de prédication n'ait pas fait l'objet d'une définition précise : beaucoup de questions restent en suspens : on en retient par exemple celles qui renvoient aux dimensions lexicales et morphologiques des prédicats, à leurs modes d'actualisation et à la typologie des prédicats. À ce propos, Gilbert Lazar affirme dans le numéro de *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (Tome CIX-2014, Fascicule 1) qu'« il est raisonnable de prendre la prédication, qui est un acte, pour une *primitive* » (page 108) et fait la distinction entre prédication à un seul terme et prédication à deux termes, tout en prenant soin de rappeler qu'il y a des prédications libres, des prédications enchaînées et des prédications accessoires. Le débat est vraiment ouvert : belles perspectives pour la prédication et les analyses prédicatives.